

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : L'APPEL AUX DONNS

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le Réseau Anti-Arnaques.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de Martial, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

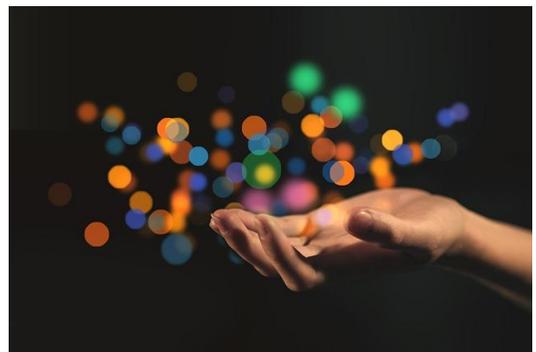
Martial voit arriver la fin de l'année et il sait que les sollicitations postales – et, dans une moindre mesure, téléphoniques – vont se multiplier pour l'inciter à effectuer un don. Toutes les (bonnes) causes d'associations caritatives sont représentées.

Chaque année il sélectionne quelques bénéficiaires, et de façon totalement désintéressée, puisqu'il n'est pas imposable et ne peut donc, par définition, déduire une partie des sommes versées.

Il lui arrive parfois de prendre sa plume et d'écrire à certaines associations pour déplorer le gâchis et le coût des plis publicitaires qui lui parviennent : documents de grand format parfois sur papier glacé, stylos, petits agendas, étiquettes autocollantes personnalisées à ses nom et adresse, cartes de vœux, photos...

Il ne reçoit jamais de réponses, sauf une fois en 2023 où un responsable des actions marketing lui a certifié que, sans ces relances certes tapageuses, les dons seraient en chute libre et que leur coût était également amorti par le taux de retour.

Et voilà le raisonnement de Martial ébranlé par des démonstrations marketing concrètes. Ah, soupire-t-il, les situations d'arbitrage sont de moins en moins facile à prendre.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)